

Politique de Garantie de Fox ESS pour les EQ Batteries

1. Portée de la Garantie

FOXESS CO., LTD., une société enregistrée en Chine, dont le bureau légal est situé au No. 939, Jinhai Third Road, New Airport Industry Area, Longwan District, Wenzhou City, Zhejiang Province, Chine (ci-après dénommée « Fox ESS »), offre la garantie limitée suivante pour les produits fournis par elle (ci-après dénommés « Produits » sauf indication contraire). Fox ESS, à sa seule discrétion, se réserve le droit de refuser le remplacement de l'appareil si les termes et conditions de la politique sont violés. Cette Politique de Garantie Fox ESS (ci-après dénommée « Politique ») s'applique dans tous les pays où le produit est vendu par des partenaires reconnus par Fox ESS. Les produits couverts par cette Politique incluent :

- Série EQ

Important : La garantie des produits fournis par Fox ESS s'applique exclusivement aux clients qualifiés de professionnels, c'est-à-dire une personne ou une entité achetant le produit ou le service dans le cadre de ses activités professionnelles ou commerciales (ci-après « B2B »). Par conséquent, toutes les dispositions de cette garantie excluent l'application des lois de protection des consommateurs fournies par la législation nationale et les directives européennes, sauf mention contraire ici concernant les obligations imposées par les réglementations européennes en matière de protection des données (RGPD).

Cette politique est donc fournie exclusivement à l'acheteur original du produit auprès de Fox (ci-après dénommé « Acheteur »), lorsque l'Acheteur est un distributeur, revendeur ou électricien agréé (ci-après dénommé « Installateur »), qui fournit le produit à une autre partie (ci-après dénommée « Utilisateur final ») où le produit est installé. Fox ESS ne sera pas responsable de toute réclamation de garantie faite par des parties ne relevant pas de la catégorie B2B, sauf spécification contraire ci-dessous.

Veuillez noter que cette politique de garantie couvre les produits Fox ESS spécifiques listés ici. Les pièces auxiliaires ou dispositifs supplémentaires fournis par Fox ESS peuvent être couverts par une politique de garantie distincte, à condition qu'une telle garantie soit convenue, rédigée et signée par Fox ESS ou ses affiliés. Un affilié désigne une entreprise qui appartient au même groupe d'entreprises que Fox ESS, caractérisée par une relation de contrôle direct ou indirect.

Cette politique ne doit pas être considérée comme une garantie de durabilité du produit ni inclure une capacité de produit autre que celle stipulée dans le présent document.

La validité de cette politique dépend de l'enregistrement rapide du produit acheté auprès de Fox ESS sur la plateforme de surveillance Fox ESS à l'adresse suivante : www.foxesscloud.com, en suivant les étapes indiquées, au plus tard 6 mois après l'installation du produit. Les produits achetés et couverts par cette politique doivent rester en ligne pendant toute la durée de la période de garantie afin d'assurer la validité de la garantie. Si, en raison de problèmes de réseau ou d'autres raisons indépendantes des mises à jour ou des interventions autorisées par Fox ESS, le produit se déconnecte, la période hors ligne ne doit pas

dépasser 6 mois sur une période de 12 mois. De plus, les réclamations de garantie doivent être soumises dans les 3 mois suivant la dernière connexion en ligne, sinon cette politique deviendra invalide.

Pour maintenir la continuité du service fourni par Fox ESS, la société doit pouvoir effectuer des mises à jour à distance du firmware des onduleurs et des batteries pendant la période de garantie. Le consentement pour la mise à jour doit être donné suite à une communication de Fox ESS concernant la nécessité d'une telle intervention. L'acheteur accepte d'obtenir ce consentement à l'avance, et pas uniquement de l'utilisateur final. Il accepte également de se conformer aux lois sur la confidentialité, en particulier en ce qui concerne la communication des données personnelles conformément aux réglementations nationales et internationales sur la protection des données (RGPD).

L'acheteur reconnaît que ces mises à jour peuvent perturber temporairement le fonctionnement des produits. En installant les onduleurs et les batteries et en les connectant au portail de surveillance Fox ESS, l'acheteur consent à des mises à jour périodiques sans préavis. Nonobstant la protection des droits à la vie privée comme indiqué, si une mise à jour en ligne ne peut être complétée, Fox ESS se réserve le droit de contacter le client en utilisant les informations de contact fournies sur la plateforme de surveillance pour faciliter les actions nécessaires afin de terminer la mise à jour.

2. Parties contractantes Un « Utilisateur final » dans le cadre de cette garantie désigne toute personne qui possède un système et ne l'a pas acquis pour le revendre ou pour l'installer au nom de tiers dans le cadre de son activité professionnelle ou commerciale indépendante. Cela s'applique indépendamment de la personne ayant acheté le système.

En plus des réclamations découlant de ces garanties, l'Utilisateur final dispose également de droits légaux en matière de responsabilité du produit et de réclamations pour vices cachés contre le vendeur. Notamment, en ce qui concerne l'applicabilité des lois sur la protection des consommateurs, cette politique exclut leur application en raison de sa nature de contrat B2B, et le vendeur peut être une entité autre que Fox ESS. Ces droits potentiellement plus favorables pour l'Utilisateur final ne sont ni remplacés ni limités par cette garantie du fabricant.

3. Période de Garantie La garantie de performance standard pour les produits est valable pendant une période de 120 mois à compter de la date d'installation, mais pas au-delà de 126 mois à partir de la date de fabrication du produit (selon la première échéance). L'enregistrement du produit (voir la section 9) doit impérativement être effectué sur le site Web de Fox ESS à l'adresse <https://warranty.foxesscloud.com/> dans un délai de 36 mois à compter de la date de fabrication.

4. Portée et Limitation de la Garantie La responsabilité de Fox ESS en vertu de cette politique sera limitée au remplacement, à la réparation, au remboursement et à l'indemnisation. Les produits remplacés ou réparés seront couverts pour la période restante de la garantie de performance d'origine. En aucun cas, le remplacement ne justifie le renouvellement de la période originale de garantie de performance.

LA RESPONSABILITÉ TOTALE DE FOX ESS, LE CAS ÉCHÉANT, EN TERMES DE DOMMAGES OU AUTRE, NE DÉPASSERA PAS LE MONTANT DE LA RESPONSABILITÉ CONVENU MUTUELLEMENT DANS LE CONTRAT D'APPROVISIONNEMENT OU LA COMMANDE D'ACHAT ENTRE FOX ESS ET L'ACHETEUR; ET SI CETTE RESPONSABILITÉ N'EST PAS RÉGIE DANS CELLE-CI, LA RESPONSABILITÉ TOTALE NE DÉPASSERA PAS LA VALEUR DU CONTRAT DES PRODUITS VENDUS PAR FOX ESS OU SES FILIALES.

L'acheteur reconnaît que les limitations de responsabilité ci-dessus sont un élément essentiel de l'accord entre les parties et que sans ces limitations, le prix d'achat des produits serait sensiblement différent. Certaines juridictions limitent ou n'autorisent pas les exclusions de responsabilité; par conséquent, cette disposition peut ne pas s'appliquer à l'acheteur dans cette juridiction. Certaines juridictions n'autorisent pas les limitations sur l'exclusion des dommages; ainsi, les limitations ou exclusions ci-dessus peuvent ne pas s'appliquer à l'acheteur dans ces juridictions.

Cette garantie limitée n'affecte aucun droit supplémentaire que l'acheteur possède en vertu des lois de sa juridiction régissant la vente de biens de consommation. Certains États ou pays n'autorisent pas l'exclusion ou la limitation des dommages accessoires ou indirects; par conséquent, les limitations ou exclusions dans cette déclaration de garantie limitée peuvent ne pas s'appliquer dans ces zones.

5. Termes de la garantie de performance Fox ESS garantit et déclare que le produit conserve au moins 70 % de l'énergie nominale pendant 10 ans à partir de la date d'installation initiale ou pour un débit d'énergie minimum (le "débit d'énergie" d'une batterie représente la quantité totale d'énergie qu'une batterie peut gérer ou stocker pendant sa durée de vie utile, généralement exprimée en kilowattheures (kWh)) tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessous (selon la première éventualité), lorsque le système de batterie est exploité conformément aux spécifications énoncées dans le manuel du produit. Le terme "énergie nominale" désigne la capacité initialement évaluée des produits telle qu'imprimée sur l'étiquette du produit.

Les préconditions pour la garantie de performance de 10 ans comprennent : i. La température ambiante pendant le fonctionnement des produits ne doit pas descendre en dessous de -10°C (14°F) ni dépasser 50°C (122°F).

ii. Le débit d'énergie de 10 ans ne doit pas dépasser les valeurs indiquées dans le tableau ci-dessous :

Produit	ENERGIE Nominale	DÉBIT D'ÉNERGIE
EQ6000 Plus(10 ans)	5.99 kWh	21.56 MWH

Conditions de mesure de capacité:

1. Température ambiante: 25~ 30°C (77 ~86°F)
2. Température initiale de la batterie depuis le BMS: 25~ 30°C
3. Mesure du courant et de la tension côté CC de la batterie
4. Conditions de charge/décharge recommandées:

Charge :

EQ6000 Plus: (CC-CV) Courant de charge standard (A)30 A, Courant de charge continu max. (A) 50A, Courant de charge max. (A) 50A, Courant de coupure en charge à courant et tension constants (A) 2A

Décharge :

EQ6000 Plus : Courant de décharge continu max. (A) 50A, Courant de décharge max. (A) 50A, Courant de décharge de pointe (60s) 65A

L'interprétation final appartient à Fox ESS

Extension de garantie : Il est possible d'acheter une extension de garantie pour les produits Fox ESS directement auprès de Fox ESS ou par l'intermédiaire de revendeurs agréés dans un délai maximal de 12 mois à partir de la date d'installation initiale du produit. L'extension de garantie offre une couverture supplémentaire pour toute défaillance ou dysfonctionnement au-delà de la période de garantie standard, garantissant ainsi une sécurité accrue et une meilleure protection de l'investissement. Pour plus d'informations sur les coûts et les conditions de l'extension, veuillez contacter Fox ESS ou votre revendeur agréé.

Extension de la capacité de la batterie : Il est possible de demander une extension de la capacité de la batterie pour le système de stockage auprès de Fox ESS ou par l'intermédiaire de distributeurs agréés dans un délai maximal de 12 mois à partir de la date d'installation initiale. Cette extension permet d'ajouter de la capacité de stockage au système, augmentant ainsi son autonomie et permettant de stocker davantage d'énergie pour répondre à des besoins énergétiques croissants. L'extension peut nécessiter l'installation de produits de batterie supplémentaires ou la mise à jour du système existant. Pour des informations détaillées sur les options disponibles et les coûts associés, veuillez contacter Fox ESS ou un distributeur agréé.

6. Responsabilité limitée Les cas suivants sont expressément exclus du champ d'application de cette politique. Par conséquent, la garantie ne s'applique pas dans les cas suivants :

- Installation incorrecte du ou des produits et/ou installation par un installateur non accrédité ; non-respect de l'utilisation prévue ou des instructions d'installation et de fonctionnement en vigueur au moment de l'installation, en particulier si les limites prescrites concernant le lieu d'installation, l'humidité ambiante et la température n'ont pas été respectées ; ou si une expansion de batterie n'a pas été réalisée conformément aux spécifications du fabricant (veuillez consulter le manuel pour les conditions spécifiques).
- Modifications, réparations ou autres interventions non autorisées effectuées par l'utilisateur final ou un tiers sans formation certifiée par Fox ESS et/ou ses affiliés et sans approbation de Fox ESS et/ou ses affiliés, en particulier lorsqu'il s'agit de l'utilisation de pièces et accessoires ne répondant pas aux spécifications d'origine de Fox ESS et/ou de ses affiliés ou non approuvés par Fox ESS et/ou ses affiliés.
- Utilisation, installation, mise en service ou exploitation incorrecte ou non conforme.

- Câblage incorrect du produit entraînant des arcs électriques ou des dommages au produit ou à ses composants.
- Mauvaise utilisation ou abus du ou des produits par l'installateur ou l'utilisateur final, y compris, mais sans s'y limiter, des dommages résultant du fait que le produit ait été laissé tomber pendant l'installation.
- Utilisation de connecteurs inappropriés, comme lorsque l'installateur a installé le produit avec des connecteurs d'une autre marque et/ou modèle que ceux fournis avec le produit.
- Dommages au produit provenant d'autres parties du système.
- Force majeure, y compris les événements atmosphériques tels que les dommages causés par des tempêtes, la foudre, les surtensions, les incendies, les orages, les inondations et des phénomènes similaires.
- Dommages survenant lors du transport du ou des produits.
- Défauts n'affectant pas le bon fonctionnement du ou des produits, tels que des problèmes esthétiques et l'usure normale.
- Réparation non autorisée et réinstallation du ou des produits.
- Si l'installateur n'a pas suivi le processus de réclamation de garantie tel que décrit dans la section 9 et/ou n'a pas fourni à Fox ESS une preuve adéquate du défaut et/ou un test sur site.
- Non-respect des réglementations de sécurité et/ou des instructions de fonctionnement conformément au manuel d'utilisation du produit.
- Décharge excessive ou déséquilibre interne des cellules en raison de la négligence de l'acheteur ou de l'utilisateur final, y compris dans les situations où les batteries sont éteintes pendant des périodes prolongées ou sont dans un état qui empêche leur fonctionnement normal.
- La garantie sera suspendue si une mise à jour du micrologiciel/logiciel est requise et que l'utilisateur final ou l'utilisateur actuel ne donne pas accès au produit jusqu'à ce que la mise à jour soit terminée. L'accès peut être accordé à distance (sans coûts supplémentaires) ou sur site. Cette exclusion de garantie s'applique aux problèmes découlant des mises à jour de micrologiciel/logiciel en attente si le retard n'est pas causé par Fox ESS.
- Non-enregistrement de l'onduleur et des batteries Fox ESS sur le portail de surveillance Fox ESS dans le délai requis, ou si l'enregistrement est effectué mais que l'appareil est hors ligne pendant plus de 6 mois, car de telles conditions rendent difficile l'analyse et la détermination de la cause des problèmes pendant la période de garantie.

7. Remplacement et compensation des produits Si les produits ne sont plus disponibles sur le marché, Fox ESS peut, à sa discrétion, les remplacer par un produit alternatif offrant des fonctions et des performances équivalentes.

Cette garantie ne couvre pas les dommages accessoires ou indirects résultant de dysfonctionnements, de pannes ou de défauts du produit fourni. Plus précisément :

- a) Fox ESS et ses affiliés ne sont pas responsables des dommages causés à la propriété de l'acheteur ou de tiers, y compris, mais sans s'y limiter, les dommages aux bâtiments, véhicules, équipements ou autres biens matériels.
- b) Aucun remboursement ou compensation ne sera fourni pour les coûts énergétiques ou les frais d'exploitation engagés par l'acheteur en raison de dysfonctionnements du système, y compris toute augmentation des coûts d'électricité ou d'autres services.
- c) Sous réserve des limites de la loi, Fox ESS n'assume aucune responsabilité pour les blessures ou les dommages causés aux personnes ou à la propriété de tiers résultant de l'utilisation ou du dysfonctionnement du système.
- d) Aucune perte résultant de profits perdus, d'opportunités commerciales ou de perturbations des activités de l'acheteur, de l'utilisateur final ou de tiers ne sera remboursée.
- e) Fox ESS ne sera pas responsable des dommages indirects, spéciaux, punitifs ou exemplaires résultant de l'utilisation du système, quelle que soit la cause, qu'elle soit fondée sur un contrat, un délit, une responsabilité stricte ou autre.
- f) Les coûts associés à la réparation ou au remplacement du système ne sont pas couverts par la garantie, sauf indication contraire dans les termes contractuels décrits dans ce document ou dans les accords accessoires spécifiquement convenus entre les parties.
- g) La garantie est limitée dans le temps et ne s'étend pas au-delà de la période spécifiée ; toute réclamation pour dommages doit être soumise dans le délai spécifié, sinon la réclamation sera annulée.

En signant le contrat d'approvisionnement ou en acceptant la commande d'achat des produits, l'acheteur reconnaît qu'il comprend et accepte sans réserve les limitations ci-dessus.

8. Exclusions

Cette politique ne couvre pas les composants qui n'ont pas été vendus à l'origine par Fox ESS dans le cadre du système. Cela inclut également les composants du système fournis par l'utilisateur final ou l'installateur, qui peuvent être de la même marque et/ou modèle que ceux fournis par Fox ESS.

Pour bénéficier d'une couverture de garantie complète de Fox ESS, l'onduleur et les batteries doivent être enregistrés sur la plateforme de surveillance Fox ESS (www.foxesscloud.com) dans les 6 mois suivant l'installation et rester en ligne pendant toute la période de garantie. Fox ESS nécessite la possibilité d'effectuer des mises à jour du micrologiciel à distance sur les onduleurs et les batteries pendant la période de garantie. L'acheteur reconnaît que ces mises à jour peuvent temporairement interrompre leur fonctionnement. En installant les onduleurs et les batteries et en les connectant au portail de surveillance Fox ESS, l'acheteur consent à des mises à jour périodiques sans préavis. Si une mise à jour en ligne ne peut

pas être effectuée, Fox ESS se réserve le droit de contacter l'utilisateur final en utilisant les informations de contact fournies sur la plateforme de surveillance. Ce contact ne facilitera que les actions nécessaires pour compléter la mise à jour. Fox ESS s'assure que les informations de contact seront traitées conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et aux lois actuelles sur la protection des données. Les informations ne seront utilisées que pour des fins d'assistance liées à la mise à jour et ne seront pas partagées avec des tiers sans le consentement de l'utilisateur final, sauf si la loi l'exige. L'utilisateur final a le droit de retirer son consentement pour le traitement des données à tout moment, ainsi que d'exercer ses droits en vertu du RGPD, y compris l'accès, la rectification, la suppression et l'opposition au traitement des données.

The Purchaser is required to facilitate contact between Fox ESS and the End User by providing the necessary information to ensure effective communication. Additionally, the Purchaser must implement all necessary compliance procedures regarding privacy as required by the GDPR. This includes informing the End User about the processing of personal data, obtaining necessary consent, and taking appropriate measures to protect personal data in compliance with current regulations. Fox ESS will not be held responsible for any non-compliance by the Purchaser regarding these obligations.

9. Conditions de validité de la garantie

Sauf si la loi l'exige, cette garantie est valable uniquement si toutes les conditions suivantes sont remplies de manière cumulative :

9.1 Enregistrement sur le portail de surveillance

L'appareil doit être enregistré sur le portail de surveillance en ligne www.foxesscloud.com pour le connecter au réseau et permettre la surveillance de ses performances. Cet enregistrement doit être effectué dans les 6 mois suivant la date d'installation de l'appareil, sinon la garantie sera annulée. Le maintien de l'appareil en ligne permet une surveillance continue pour collecter des données opérationnelles, faciliter l'analyse des anomalies et identifier rapidement tout dysfonctionnement. De plus, cela permet des interventions rapides, l'accès à des rapports périodiques, des mises à jour logicielles et un support technique à distance, assurant une gestion plus efficace et une maintenance proactive du système. Le non-connexion de l'onduleur et de la batterie en ligne dans le délai imparti annule la garantie.

9.2 Enregistrement du certificat de garantie

Le certificat de garantie doit être enregistré sur le site web <https://warranty.foxesscloud.com>. L'enregistrement du produit doit avoir lieu dans les délais spécifiés sur ce site ; sinon, la garantie sera annulée. Dans tous les cas, toutes les garanties doivent être enregistrées dans les trente-six (36) mois suivant la date d'installation, avec une exclusion expresse de toute couverture en cas d'enregistrement tardif. Cependant, il est recommandé de procéder à l'enregistrement dans les six (6) semaines suivant la date d'installation et de mise en service du produit, si possible. L'enregistrement du certificat de garantie permet de déterminer la date de début de la garantie et de définir la période de couverture, qui varie selon le modèle du produit. Le non-enregistrement du certificat de garantie dans les délais spécifiés annule la garantie.

9.3 Données requises pour l'enregistrement du certificat de garantie

Les informations requises lors de l'enregistrement du certificat de garantie comprennent :

1. Modèle du produit
2. Numéro de série du produit
3. Date d'installation
4. Nom du client
5. Code postal d'installation
6. Adresse complète de l'installation
7. Nom de l'entreprise installatrice

10. Processus de réclamation de garantie

Il incombe à l'acheteur de contacter Fox ESS en cas de panne, en fournissant les informations suivantes, faute de quoi la politique ne s'appliquera pas :

- Nom de l'installateur
- Modèle du produit
- Code de fault
- Détails de la panne
- Coordonnées

Fox ESS peut demander des informations supplémentaires en fonction des conditions de la panne. Fox ESS effectuera ou organisera des tests sur le produit et pourra conseiller à l'installateur de prendre des photos ou d'enregistrer des vidéos à des fins de vérification. Un formulaire RMA sera complété avec les preuves et toutes les informations supplémentaires demandées par Fox ESS. Un numéro de ticket unique sera attribué au formulaire RMA pour suivre l'avancement de la demande. Fox ESS traite la demande et l'approuve dans un délai de 5 jours ouvrables (sous réserve de la disponibilité du produit) et expédie le produit de remplacement. Une fois le remplacement effectué, l'installateur doit travailler avec Fox ESS pour organiser le retour du produit défectueux remplacé dans les trente (30) jours suivant la réception du remplacement.

Si un produit supposément défectueux est retourné à Fox ESS dans le cadre de cette politique et que Fox ESS constate qu'il est exempt de défauts qui justifieraient un remplacement au titre de cette politique, ou en raison de la responsabilité limitée telle que définie à la section 6, Fox ESS facturera des frais d'inspection fixes pour chaque produit et/ou cherchera à récupérer le coût total du produit de remplacement.

Note : Tout remplacement de produit doit être approuvé par Fox ESS dans tous les cas. Tout remplacement de produit effectué sans le consentement de Fox ESS annulera la réclamation associée.

11. Protection des données

Afin de mettre en œuvre cette garantie, Fox ESS collecte, traite et utilise les données fournies par le client et le système cloud lors de l'enregistrement, comme décrit au point 2. Les données collectées seront utilisées exclusivement à des fins de gestion de la garantie et d'interventions de réparation. Si nécessaire, Fox ESS peut transférer ces données à une entreprise électrique tierce ou à d'autres agents désignés par Fox ESS pour les réparations, en veillant à ce que ces parties traitent les données conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD).

De plus, Fox ESS collecte des données sur le fonctionnement du système et ses conditions via la connexion en ligne afin de surveiller les performances et d'assurer la sécurité. Ces données seront traitées de manière à protéger la vie privée de l'utilisateur final et ne seront utilisées qu'aux fins mentionnées. L'acheteur est tenu d'informer l'utilisateur final de ses droits en vertu du RGPD, notamment l'accès, la rectification, la suppression et l'opposition au traitement des données. Fox ESS s'engage à garantir que toutes les procédures de traitement des données respectent la réglementation en vigueur.

12. Coûts en cas d'inapplicabilité de la garantie

Si des réclamations de garantie sont faites auprès de Fox ESS et qu'il est déterminé que les conditions de la garantie ne sont pas remplies, tous les coûts engagés lors du processus de vérification de la réclamation seront à la charge de l'utilisateur final. Cela inclut, mais sans s'y limiter, les frais de main-d'œuvre engagés par Fox ESS pour l'examen du système ou les inspections des produits de batterie, y compris les coûts de retrait et (ré)installation des composants.

Cependant, l'utilisateur final sera exempté de ces coûts s'il peut démontrer que la réclamation de garantie était valide et reconnue en fonction des circonstances au moment de la réclamation.

Fox ESS s'engage à gérer toute information personnelle fournie par l'utilisateur final dans le cadre de ce processus conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD) et veillera à ce que les données soient traitées de manière légale, équitable et transparente.

13. Resolution des litiges

En cas de litiges relatifs aux réclamations de garantie, ces litiges seront soumis et résolus de manière définitive conformément aux clauses du droit applicable et aux procédures de résolution des litiges énoncées dans le contrat d'achat ou la commande d'achat entre l'Acheteur et Fox ESS. Si aucune clause n'est stipulée dans ce document, les litiges seront portés devant le tribunal compétent dans le pays d'origine du vendeur, dans le district où le vendeur se trouve.

14. Force majeure

Fox ESS ne sera pas responsable envers l'Acheteur, l'Utilisateur final ou les tiers en cas de manquement ou de retard dans l'exécution des termes et conditions de vente, y compris cette garantie limitée, en raison de causes de force majeure, de guerres, de troubles, de grèves, de manque de main-d'œuvre, de matériaux ou de capacités adéquates et suffisantes, de défaillances techniques ou de performances, et de tout événement imprévu échappant à son contrôle, y compris mais sans s'y limiter, tout événement ou condition



technologique ou physique qui ne pouvait raisonnablement être connu ou compris au moment de la vente des Produits ou de la réclamation de garantie.

15. Non-Independent Warranties

The Purchaser has the right to make claims under each of the warranties listed above; however, if warranty claims arise from multiple limited warranties due to a single defect, and Fox ESS remedies that defect as indicated above, it will be considered that Fox ESS has resolved all applicable warranty claims arising from that defect.

16. Garanties non indépendantes

L'Acheteur a le droit de faire des réclamations au titre de chacune des garanties énumérées ci-dessus ; cependant, si les réclamations de garantie découlent de plusieurs garanties limitées en raison d'un seul défaut, et que Fox ESS remédie à ce défaut comme indiqué ci-dessus, il sera considéré que Fox ESS a résolu toutes les réclamations de garantie applicables découlant de ce défaut.

17. Other Provisions

La réparation ou le remplacement des Produits ou la fourniture de Produits supplémentaires ne déclenche pas de nouveaux termes de garantie, ni ne prolonge les termes originaux de cette garantie limitée. Les produits remplacés deviennent la propriété de Fox ESS, qui en disposera. Fox ESS se réserve le droit de fournir un autre type (différent en taille, couleur, forme et/ou puissance) si Fox ESS cesse la production des Produits remplacés au moment de la réclamation. La garantie limitée peut être fournie, à la discrétion de Fox ESS et sous réserve de disponibilité, dans différentes langues en tant que traduction de courtoisie.

18. Droits légaux supplémentaires

En plus de la garantie fournie par Fox ESS, l'utilisateur final ou l'installateur dispose de droits statutaires qui ne seront ni limités ni remplacés par cette garantie. Nonobstant les dispositions de l'Article 1 de cette politique, les produits fournis par Fox ESS sont accompagnés de garanties qui ne peuvent être exclues en vertu des lois de protection des consommateurs du pays/territoire où le produit est installé.

Si une partie, disposition ou clause de cette garantie limitée, ou son application à une personne ou à une circonstance, est jugée invalide, nulle ou inapplicable, cette décision n'affectera ni ne laissera affectées toutes les autres parties, dispositions, clauses ou applications de cette garantie limitée. À cette fin, ces autres parties, dispositions, clauses ou applications de cette garantie limitée seront réputées séparables.

Coordonnées

- **Nom** : FOXESS CO., LTD.
- **Adresse** : No. 939, Jinhai Third Road, New Airport Industry Area, District de Longwan, Ville de Wenzhou, Province du Zhejiang, Chine



ONDULEUR&CHARGEUR POLITIQUE DE GARANTIE

VERSION 3.0 – 10/fév./2025

- **Email :** service@fox-ess.com
- **Site web :** www.fox-ess.com